

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**  
**Université Sétif 1- Ferhat ABBAS**  
**NIF: 415020000190003**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE**

Conformément à l'articles 65 et 82 du décret présidentiel N° :15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Université Sétif 1- FERHAT Abbes informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 01/F.M/2025, relatif à l'acquisition d'outils et de fournitures de laboratoires, d'enseignement et de recherche au profit de la faculté de médecine de l'Université Sétif1- Ferhat ABBAS au titre de l'année 2025, paru le : 19/11/2025 dans le quotidien: Echaab et Le Rédacteur, qu'à l'issue de la séance d'analyse et d'évaluation des offres, que l'attribution provisoire est comme suit:

Soumissionnaire retenu	Adresse	Montant de l'offre (DA)	Délai d'exécution	NIF	Observation
<b><u>Lot N°01: Acquisition d'outils et de fournitures de laboratoire, d'enseignement et de recherche pour le Département de médecine dentaire</u></b>					
FOUARA DENT	Sétif	8 803 300,00 DA	10 JOURS	1821901107421142	l'offre la moins-disante, pré-qualifiées techniquement
<b><u>Lot N°02: Acquisition d'outils et de fournitures de laboratoire, d'enseignement et de recherche pour le Département de pharmacie</u></b>					
SARL EQUILAB	Sétif	8 597 988,00 DA	10 JOURS	09971900820787419001	l'offre la moins-disante, pré-qualifiées techniquement

Conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi N°: 23/12 du 05/08/2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et l'article 82 du décret présidentiel N°: 15/247 du 16/09/2015 précité, les soumissionnaires contestataires de la décision du service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la Commission Sectorielle des Marchés Publics du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sise à 11 chemin Doudou Mokhtar Ben Aknoun Alger, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics, Si le dixième jour coïncide avec un jour férié où un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant, les soumissionnaires souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financière, sont invités à se rapprocher au bureau des marchés publics, 4<sup>eme</sup> étage du rectorat – El Bez - route d'Alger –Sétif, au plus tard, trois (03) jours à compter de la première parution de cet avis, pour leur communiquer ces résultats par écrit.